

ORDONNANCES PROVINCIALES

DU

B A S - C A N A D A ,

Anno Secundo

VICTORIÆ REGINÆ.

SON EXCELLENCE

SIR JOHN COLBORNE, G. C. B. & G. C. H.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Etant la QUATRIÈME Session du Conseil Spécial,

Commencée et tenue en la Cité de Montréal, dans la dite Province du Bas-Canada, le Quatorzième jour de Février, *Anno Domini* 1839, dans la seconde année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c., et ajournée le Treizième jour d'Avril, de la même année.